



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23084170

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

16 JUIN 2023

PHILIPPE VAN DER MEULEN

N° d'entreprise : **0651 890 379**

Nom

(en entier) : **AIR CLEAN VENTILATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Industrie, 17 A à 1400 NIVELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

DECISION DE L'ADMINISTRATEUR EN DATE DU 01/06/2023

Par décision de l'Administrateur, il est acté le transfert du siège social et de l'unité d'établissement de la société de l'adresse actuelle rue de l'Industrie 17A – 1400 Nivelles à Chaussée de Namur 57 - 1400 Nivelles.

L'ancien siège social et unité d'établissement rue de l'Industrie 17A à 1400 Nivelles ne sont plus en service.

Un mandat est conféré à la SRL « FISC.PRO », dont le siège social est établi à Nivelles, Chaussée de Bruxelles, 192, numéro d'entreprise « 0436.006.981 », valablement représentée par Monsieur Ludovic Rinaldi, administrateur de la société, afin de procéder, le cas échéant, à la publication de la décision aux annexes du Moniteur Belge, à la modification auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, à la modification auprès de la TVA.

Ludovic Rinaldi
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).